



Risques psychosociaux : les identifier, les comprendre et agir

Comprendre, analyser et agir sur les risques psychosociaux afin de prévenir les impacts sur vos équipes et mettre en œuvre une démarche de Qualité de Vie et Conditions de Travail.

OBJECTIFS :

- 1/ Identifier le cadre législatif et réglementaire ainsi que les enjeux liés aux risques psychosociaux pour l'entreprise.
- 2/ Analyser les facteurs de risques psychosociaux et évaluer leurs conséquences pour les salariés et l'entreprise.
- 3/ Repérer et mettre en œuvre des moyens d'action et de prévention adaptés pour limiter les risques psychosociaux.

PUBLIC :

Salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels, fonction RH, fonction sécurité



Durée : 1 jour
(7 heures)



Tarif : Consulter notre calendrier

PRÉREQUIS :

Aucun prérequis.

PROGRAMME :

intra-entreprise inter-entreprise

Pourquoi se préoccuper des RPS ? (0,5h) :

- Les enjeux,
- Les sources juridiques,
- L'obligation de sécurité de résultat.

Le stress au travail (2h) :

- Définitions,
- Stress aigu / stress chronique,
- Les mécanismes du stress,
- Les conséquences du stress : le Burn out,
- Illustration par des vidéos INRS.

Les facteurs de stress (2h) :

- > Cas pratique : travail sur l'identification des différents facteurs de stress,
- Les facteurs liés au contenu du travail, à l'organisation, aux relations de travail, à l'environnement de travail et à l'environnement économique,
- Les conséquences pour le salarié, pour l'entreprise,
- > Étude de cas : analyse de la situation cas "Bureau d'études".

Les violences au travail (1,5h) :

- Violence interne / externe,
- Harcèlement moral et sexuel.

La prévention des RPS (1h) :

- > Étude de cas : "mener une démarche d'entretien pour sensibiliser au risque RPS",
- Les acteurs internes et externes de la prévention,
- Démarche de diagnostic avec la grille d'enquête UIMM.

Méthode et moyens pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et exercices avec échanges de pratiques, remise d'un support pédagogique.

Modalité d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

CONTACT ET INSCRIPTIONS :

formation@sseti.fr • 03 87 74 33 65

sseti[°]

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR